



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Régionale  
de l'économie, de l'emploi, du travail,  
et des solidarités de Nouvelle-Aquitaine**

**Arrêté modificatif n° 5 de l'arrêté R75-2020-08-18-002  
relatif à la désignation des défenseurs syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine**

LE PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE  
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-OUEST  
PRÉFET DE LA GIRONDE

- VU le code du travail, notamment ses articles L. 1453-4, L. 1453-7, L. 1453-8, R. 1453-2 ; D. 1453-2-1 et suivants ;
- VU la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, notamment son article 258 ;
- VU la décision du conseil constitutionnel n° 2021-928 QPC du 14 septembre 2021 ;
- VU le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de Monsieur Etienne GUYOT, en qualité de préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de Gironde ;
- VU les propositions formulées par les organisations représentatives syndicales de salariés et professionnelles d'employeurs ;
- VU la liste établie par les services de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DREETS) ;
- VU l'arrêté R75-2020-08-18-002 de la Préfète de Région, relatif à la désignation des défenseurs syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine, signé le 18 août 2020 ;
- VU l'arrêté R75-2020-11-20-002 de la Préfète de Région, relatif à la désignation des défenseurs syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine, signé le 20 novembre 2020 (arrêté modificatif n°1) ;

- VU l'arrêté R75-2021-03-22-00002 de la Préfète de Région, relatif à la désignation des défenseurs syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine, signé le 22 mars 2021 (arrêté modificatif n°2) ;
- VU l'arrêté R75-2021-11-25-00008 de la Préfète de Région, relatif à la désignation des défenseurs syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine, signé le 25 novembre 2021 (arrêté modificatif n°3);
- VU l'arrêté R75-2022-11-21-00006 de la Préfète de Région, relatif à la désignation des défenseurs syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine; signé le 21 novembre 2022 (arrêté modificatif n°4);

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR) et de Monsieur le Directeur régional de l'Economie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DREETS);

## ARRÊTE

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

L'arrêté R75-2020-08-18-002 du 18 août 2020 relatif à la désignation des défenseurs syndicaux de la région Nouvelle-Aquitaine est modifié comme suit :

### Liste des défenseurs syndicaux présentés par les organisations syndicales de salariés

#### AJOUTS :

- **Au titre de l'Union Régionale de Départements CFTC Nouvelle-Aquitaine – 21 bis rue Arsène Orillard - 86000 POITIERS tél : 05 49 88 28 18**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE	COORDONNEES
BOUFFARD	Pascal	Cadre commercial	Nouvelle-Aquitaine	Courriel : <a href="mailto:pbouffard@wanadoo.fr">pbouffard@wanadoo.fr</a> Téléphone : 06 12 95 23 08

- **Au titre de l'Union Syndicale Solidaires Nouvelle-Aquitaine**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE	COORDONNEES
GAZIELLO	Rodolphe	Employé administratif	Nouvelle-Aquitaine	Courriel : <a href="mailto:secgen@s-a-v.fr">secgen@s-a-v.fr</a> Téléphone : 06 51 87 31 89
BENGUIGUI	Mathis Simon	Consultant	Nouvelle-Aquitaine	Courriel : Téléphone : 07 62 90 72 24

- **Au titre l'Union départementale CGT de Gironde**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
MORLION	Luc	Ouvrier agricole	Gironde	Courriel : lukas.morlion@laposte.net Téléphone : 06 71 73 16 06
CABALLERO	Christelle	Actif	Gironde	Courriel : christelcaba@gmail.com Téléphone : 06 12 76 07 63

- **Au titre l'Union départementale CGT des Landes**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
SOURBE	Jean-Luc	Retraité	Landes	Courriel : jlsourbe@free.fr Téléphone : 06 28 91 07 61
SANCHEZ	Stéphane	Maçon	Landes	Courriel : vivanco.stephane@gmail.com Téléphone : 06 08 08 11 64

- **Au titre l'Union départementale CGT de Corrèze**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
TILLET	Philippe	Retraité	Corrèze	Courriel : philippe.tillet@wanadoo.fr Téléphone : 06 84 35 27 90

- **Au titre l'Union départementale CGT des Deux-Sèvres**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
BONIN	Bruno	Gestionnaire sinistres	Deux-Sèvres	Courriel : bruno.bonin@maif.fr Téléphone : 06 62 37 14 44

- **Au titre l'URI CFDT Nouvelle Aquitaine – 32 bis avenue de Canteranne – 33608 Pessac –  
Tel : 05 56 91 04 48**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
LEFRANC	Eric		Nouvelle-Aquitaine	Courriel : Téléphone :
VERGER	Christophe		Nouvelle-Aquitaine	Courriel : Téléphone :

- **Au titre l'Union départementale CFDT des Landes**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
DESCAT	Danielle	Employée	Nouvelle-Aquitaine	Courriel : p.descat@free.fr Téléphone : 06 87 86 86 00

- **Au titre l'Union départementale CFDT de la Vienne**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
SELMANE	Sylvain	Conseiller technique/ superviseur	Nouvelle-Aquitaine	Courriel : Defenseur-cfdt@sylvain-selmane.pro Téléphone : 07 81.20 00 28

- **Au titre l'Union départementale CFDT du Pays Basque**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
MARTINS	Isabelle	Vendeuse	Nouvelle-Aquitaine	Courriel : isamart0303@gmail.com Téléphone : 06 64 01 79 62

- **Au titre de la Confédération autonome du travail – 22 rue St Vincent de Paul – 75010 PARIS – tel : 01 48 78 12 36**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
VIROULET	Philippe		Nouvelle-Aquitaine	Courriel : philippe.viroulet@cat-milee.fr Téléphone : 06 24 63 69 69

**RETRAIT :**

- **Au titre de l'Union départementale FO des Landes - Maison des Syndicats - 97 Place Caserne Bosquet - BP 217 - 40004 Mont de Marsan Cedex – tel : 05 58 46 23 23**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
GROSEILLER	François	Assistant GDR	Landes	Courriel : Téléphone :
MUNOZ	Cyril	Gestionnaire PSSP	Landes	Courriel : Téléphone :
NARRAN	Pierre	Informaticien	Landes	Courriel : Téléphone :
GUILLAUME	Didier	Retraité	Landes	Courriel : Téléphone :

- **Au titre l'Union départementale CGT de Corrèze**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
MAS	Richard	Retraité	Corrèze	Courriel : Téléphone :
PARRE	Didier	Retraité	Corrèze	Courriel : Téléphone :

- **Au titre l'Union départementale CGT de la Creuse**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
BADDI	Omar	Médiateur	Creuse	Courriel : Téléphone :
MARJAULT	Sylvie	Secrétaire	Creuse	Courriel : Téléphone :

- **Au titre l'Union départementale CGT de la Charente**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
LACOURARIE	Patrick		Charente	Courriel : Téléphone :

- **Au titre l'URI CFDT Nouvelle Aquitaine**

NOM	PRENOM	PROFESSION	PERIMETRE (indicatif)	COORDONNEES
MARCHAND	Nathalie	Employée	Nouvelle-Aquitaine	Courriel : Téléphone :

**ARTICLE 2 :**

La présente liste des défenseurs syndicaux pour la période courant jusqu'au 31 août 2024 peut être modifiée par ajout, retrait ou radiation.

**ARTICLE 3 :**

La présente liste sera communiquée aux organisations syndicales et professionnelles, tenue à la disposition du public à la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DREETS) de Nouvelle-Aquitaine ; dans les Directions Départementales, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) et les Directions Départementales, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) de la Nouvelle Aquitaine ; dans chaque conseil de prud'hommes et dans les cours d'appel de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle est consultable sur le site internet de la DREETS Nouvelle-Aquitaine : [www.nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr)

**ARTICLE 4 :**

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales de la région Nouvelle-Aquitaine et le Directeur Régional de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Nouvelle-Aquitaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le **22 JUIN 2023**

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire général pour les affaires régionales

  
Patrick AMOUSSOU-ADEBLE

